#### Colloque international

# Savoirs endogènes pour le développement durable dans les Suds

Du jeudi 05 octobre au samedi 07 octobre 2023 Lieu : Université Norbert ZONGO

# Argumentaire du colloque

Dans de nombreux pays, les savoirs et savoir-faire des sociétés traditionnelles ont été pendant longtemps rangés dans le registre des pseudosciences. Il a fallu attendre plusieurs années pour que l'humanité comprenne que toutes les sciences devraient coexister dans une relation de dialogue. A ce sujet, Velden (2006 : 4) notait si bien que « toutes les sciences rivales doivent se rassembler dans une heuristique dialogique ». Les savoirs et savoir-faire des sociétés traditionnelles ne doivent pas être occultés au nom d'une « vérité scientifique » qui fonde son pouvoir que sur le rationnel. Brokensha et al. (1980), le relevaient en ces termes :

« Intégrer les savoirs locaux dans la planification du développement est une courtoisie à l'endroit des populations concernées, un premier pas décisif vers un développement véritable ... Intégrer les savoirs locaux dans la planification du développement préserve un précieux savoir local, encourage les communautés de base à dresser leur propre diagnostic ... ».

Dans la même perspective, Dialla (2005), démontrait que les savoirs locaux représentent un pan important de la culture des communautés rurales et constituent de ce fait, un capital qui a des vertus potentielles à même d'impulser le développement. Gregory Knight (1974, p.260-261) de rappeler « la nécessité d'apprécier la pensée d'une société comme étant un corps de connaissance cohérent et rationnel, développé et prouvé pendant des temps immémoriaux, et légué comme culture à des générations successives… »

Il apparait que ces savoirs connaissent plusieurs appellations : savoirs locaux, savoirs indigènes, savoirs autochtones, savoirs traditionnels, savoirs paysans, ethnosciences, écologie populaire, science villageoise, savoirs endogènes... Ils font partie intégrante d'un système culturel et embrassent plusieurs domaines tels que les sciences de la vie et de la terre, la physique, la chimie, la foresterie, l'écologie, l'agronomie, horticulture, l'économie agricole, la géographie, les pratiques et objets culturels, les rituels, la culture spirituelle liée aux mythes et philosophies, l'art, la littérature...

L'UNESCO (2003), préfère les termes savoirs locaux pour désigner les ensembles cumulatifs et complexes de savoir, savoir-faire, pratiques et représentations qui sont perpétués et développés par des personnes ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. La FAO (2002) s'inscrit dans la même perspective, en les définissant comme un ensemble de faits lié au système de concepts, de croyances et de conceptions que les populations puisent dans le monde qui les entoure. Cela comprend la façon dont les populations observent et mesurent leur environnement, comment elles résolvent leurs problèmes et assimilent les nouvelles informations. L'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle (OMPI), elle, fait une distinction entre savoir indigène et savoir traditionnel en ces termes :

« Le savoir indigène est le savoir détenu et utilisé par une population qui se considère comme autochtone d'un endroit, compte tenu de ses différences culturelles et du fait qu'elles ont été les premiers occupants du territoire par rapport à

une population arrivée plus récemment et dotée de sa propre culture distincte, devenue dominante. Le savoir traditionnel, en revanche, est celui que possèdent les membres d'une culture distincte ou qu'ils ont parfois acquis par leurs propres moyens, et qui concerne la culture elle-même ou l'environnement local où elle existe ». (OMPI / CIPI, 2002, annexe 3, p.18). Et de conclure que « le savoir indigène s'intègre parfaitement dans la catégorie du savoir traditionnel alors que le savoir traditionnel n'est pas nécessairement indigène ».

Hountondji, Paulin J. (1994) récuse l'utilisation de l'adjectif « traditionnel », qui, de son avis, donne l'impression d'un ordre ancien demeuré tel quel, immuable, une manière de penser héritée d'une longue pratique ethnologique, et opposée souvent à « moderne ». Il explique que « les savoirs locaux ou « traditionnels » désignent ceux dont on a l'expérience dans nos traditions orales et qui apparaissent sous la forme « des corpus de connaissances parfois très élaborés, fidèlement transmis d'une génération à l'autre et s'enrichissant souvent au cours de cette transmission. » (Dany Rondeau, 2015, p. 27-48). Il porte sa préférence au terme « endogène » qui ferait mieux ressortir la dimension dynamique des savoirs particuliers aux cultures, leur inscription et enrichissement dans une histoire ». Ce mot, soutient-il, a l'avantage d'insister sur « l'origine des savoirs en question en les désignant comme des produits internes tirés du fonds culturel propre, par opposition aux savoirs exogènes, importés d'ailleurs » (Hountondji, Paulin J. 1994 : p.1-34). Il renonce donc à l'appellation « savoir traditionnel » pour celle de « savoir endogène ». On appellera donc « savoir endogène », dans une configuration culturelle donnée, une connaissance vécue par la société comme partie intégrante de son héritage, par opposition aux savoirs exogènes qui sont encore perçus, à ce stade au moins, comme des éléments d'un autre système de valeurs.

Une certitude : quelle que soit l'appellation que nous choisissons, ces savoirs sont encore considérés, par certains chercheurs, comme étant des savoirs du « charlatan, guérisseur, indigène ». Pourtant, beaucoup s'en servent (les chercheurs du monde moderne) pour effectuer des expérimentations scientifiques et avoir la reconnaissance de leurs pairs. Pour Moussavou (2012, p. 239) : « ... le secret entourant ces pratiques constitue un obstacle en ce qui concerne l'accès aux savoirs endogènes ». Mais Carole Barthélémy (2005) constate que les savoirs locaux sont de plus en plus sollicités dans les démarches scientifiques interdisciplinaires ou dans des exercices de gestion de la nature. Et les différents cénacles mondiaux reconnaissent de plus en plus l'importance de ces savoirs endogènes. Il existe des lois, déclarations et conventions sur ces savoirs aux plans international et national.

Pour ne citer, que les engagements au plan international :

- la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, plus connue sous le nom de sommet de la Terre de Rio de Janeiro, (Juin 1992), connue sous le nom de Sommet "planète Terre" et dont est issu l'Agenda 21 qui invite la communauté internationale à faire un inventaire des savoirs locaux, comme un tremplin pour le développement. Elle a fait en sorte que dans la notion de développement durable soit prise en compte les pratiques dites autochtones (ou savoirs locaux);
- la première session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, instituée dans le cadre du suivi de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, New York, Juin 1993;
- les initiatives du Secrétariat Exécutif du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse (CILSS) au Burkina Faso sur « l'impact des savoirs locaux et des stratégies traditionnelles de gestion des

ressources sur la prévention ou la réduction du processus de dégradation des terres et de désertification en Afrique (Caire, 3-5 Janvier 1994);

- le programme de la Banque Mondiale sur les « savoirs locaux au service du développement à base communautaire dans ses programmes en 1998. Ce programme a abouti à la publication du document « les connaissances autochtones : des approches locales pour un développement global » ;
- le rapport de la deuxième session du Comité intergouvernemental de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI) à Genève, 10 - 14 décembre 2001, relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore;
- le forum organisé en 2003 par le Centre international d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des biens culturels (ICCROM)1 sur « le patrimoine religieux vivant : conservation du sacré » ;
- la résolution de l'Assemblée générale du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS) de 2005 appelant à « l'établissement d'un programme international thématique sur la question du patrimoine religieux »;
- la résolution de l'Assemblée générale de l'ICOMOS2 de 2011 sur la protection et la valorisation des sites sacrés du patrimoine, des bâtiments et des paysages, ainsi que le Programmes de l'UNESCO sur la conservation et la gestion des sites naturels sacrés ;
- la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (21 juin 2021). Cette déclaration, dans son article 14 précise : « Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage » ...

Les législations nationales de certains pays africains prennent en compte les droits des populations locales et autochtones détentrices de connaissances, d'innovations et de pratiques traditionnelles. Ces initiatives concernent les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, la gestion des ressources naturelles, les affaires culturelles, du vivre ensemble... Pour ne citer que :

- les réflexions au Sénégal avec plus de 400 guérisseurs traditionnels pour partager leurs méthodes et comparer l'efficacité de leurs soins avec les diagnostics de la médecine moderne ;
- les recherches ethnobotaniques sur les utilisations traditionnelles du vaste patrimoine des plantes du Cameroun, effectuées par le Natural Product Research Fondation, sous l'égide de l'OUA;
- l'institution au Bénin, en 1997, du 10 janvier comme jour de la Fête nationale du vodun, devenue par la suite la Fête nationale des religions endogènes;
- les actions entreprises au Burkina Faso par des personnes morales et physiques dans des domaines variés: conservation et restauration des sols par le biais des cordons pierreux, le zaï et les demi-lunes ;
- la reconnaissance au Burkina Faso en 2015 de 17 Trésors humains vivants (THV) qui sont des personnalités détentrices de savoirs et savoir-faire traditionnels ;
- la conviction est désormais faite que c'est dans ces savoirs que ce trouve la clé du développement endogène. Cette « (...) capacité d'objectiver et d'articuler nos perceptions culturelles dans la matière

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ICCROM est une organisation intergouvernementale au service de ses États membres qui promeut la conservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et dans le monde entier.

<sup>2</sup> Le Conseil international des monuments et des sites ou ICOMOS est une association mondiale de professionnels qui se

consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel.

technique et réciproquement ; de puiser dans les techniques pour renforcer notre auto-identification et notre intercommunication. » (J. KI-Zerbo, 2010 : 110).

C'est pourquoi, le thème de ce colloque en plus d'être pertinent est très actuel. Il offre l'occasion aux chercheurs, enseignants chercheurs, organisations à base communautaire, ONG, trésors humains vivants et autres détenteurs de savoirs de se parler, d'échanger des informations utiles, pouvant véritablement impulser une dynamique de développement durable.

#### Objectifs du colloque

Ce colloque offre l'occasion de/d':

- appréhender les enjeux méthodologiques, empiriques et théoriques qui sous-tendent les dialogues entre sciences, savoirs, pratiques traditionnelles;
- mettre en discussion des chercheurs et des détenteurs et praticiens de savoirs endogènes sur les grandes thématiques transversales pouvant contribuer au développement;
- partager des expériences sur l'existence de spécificités africaines pour comprendre et conduire le développement.

#### Axes et thématiques du colloque

Ce premier colloque est organisé selon huit axes :

- **Axe 1** : Savoirs endogènes, préservation de la biodiversité et gestion durable des terres : restauration, conservation, protection et valorisation...
- Axe 2 : Savoirs endogènes pour comprendre les mathématiques, la chimie et la physique.
- Axe 3 : Langues nationales et intégration des savoirs locaux dans le système éducatif.
- Axe 4 : Savoirs endogènes, croyances et spiritualités
- Axe 5 : Savoirs endogène, pharmacopée et médecine
- Axe 6: Savoirs endogènes et développement socioéconomique.
- Axe 7: Savoirs endogènes, sciences juridiques et politiques.
- Axe 8 : Savoirs endogènes dans le domaine des arts et lettres

#### 4. Méthodologie

Les travaux du colloque se dérouleront sous trois formes :

- Débats thématiques,
- Exposition des produits et technologies en lien avec les savoirs locaux,
- Démonstrations des savoirs parapsychiques et « sciences traditionnelles » de différentes communautés traditionnelles.

# 4.1. Thématiques

Des *keynotes speakers* identifiés parmi les scientifiques de haut niveau, de renommée internationale, introduiront en plénière les sessions sur l'état d'avancement de la science sur les domaines couverts par l'appel. Les

communications seront faites par session, sous forme de panels par les participants. Les actes du colloque seront produits avec le résumé de toutes les communications présentées.

# 4.2. Expositions

Un espace d'exposition sera ouvert aux produits et technologies des savoir-faire endogènes des différentes communautés nationales, internationales.

En relation avec les thèmes du symposium et disposant de fiches techniques. Les fiches techniques de technologies exposées seront collectées et capitalisées (sous forme numérique) au niveau du secrétariat du colloque.

#### 4.3. Découverte de savoir-faire des détenteurs de pouvoirs

Un espace sera offert aux détenteurs de savoirs parapsychiques qui aimeraient partager leurs expériences avec les participant(e)s dans les domaines :

- du vent ;
- du feu ;
- de la foudre ;
- des animaux ;
- des plantes ;
- Autres.

# 5. Activités préparatoires et chronogramme

Les activités préparatoires du colloque incluent :

- la mise en place d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique ;
- le Lancement de l'appel à communications orales et posters ;

la communication autour du colloque (conférence de presse) (reportages RTB, Publications dans les quotidiens nationaux, sites web et réseaux sociaux, banderoles, annonces, etc.). **Informations importantes** 

- Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du symposium : www.

Les postulants aux communications orales avec option de publication devront soumettre au moment de l'inscription leur **manuscrit complet** pour évaluation.

Communication complète doit faire **15 000 caractères** (espaces et ponctuations compris) hors bibliographie. Tout participant doit soumettre un **résumé de 300** mots maximums.

Le comité scientifique se réserve le droit de proposer après instruction, que certaines propositions de communications orales soient transformées en poster.

# Calendrier de soumission

- Date d'ouverture des inscriptions: 10 février 2023.

- Date limite pour soumettre une proposition de communication : 30 Juillet 2023.

Les propositions de *communication doivent comporter le nom et le prénom du ou des communicants,* l'adresse électronique et téléphonique, le statut professionnel, le grade et l'institution de rattache.

- Notification d'acceptation du résumé de communication: au plus tard le 30 août 2023.
- Date d'ouverture de paiement des frais de participation : 30 août 2023
- Date de fermeture des paiements : 10 septembre 2023
- Diffusion du programme détaillé en ligne : 15 septembre 2023.
- Date du Colloque international: du jeudi 05 octobre au samedi 07 octobre 2023. Les communications se dérouleront au sein de l'Université Norbert ZONGO au Burkina Faso en présentiel et en visioconférence.
   Les propositions de communication doivent comporter le nom et le prénom du ou des communicants, l'adresse électronique et téléphonique, le statut professionnel, le grade et l'institution de rattache.
- Textes finalisés et envoi aux instructeurs : 30 octobre 2023
- Retour des instructions : 30 novembre 2023
- Retour des textes finalisés des auteurs : Décembre 2023
   Les différentes contributions doivent respecter les normes éditoriales de présentation des articles en vigueur au CAMES
- Parution des actes du colloque : 2024

# Droits de participation

- Enseignants-chercheurs et chercheurs : 50 000 francs CFA (ou équivalent)
- Doctorants: 15 000 francs CFA.
   Cette contribution prend en compte les pauses-café, les déjeuners et le kit de participant.
   Les paiements peuvent se faire par Western Union, ou par Orange money au numéro suivant: .... au nom de ...., Burkina Faso). Vous voudriez bien confirmer l'envoi par message SMS ou capture d'écran.

Les frais d'hébergement et de transport seront à la charge des participants

## Références

Afouda Armand, 2013, "Faiseurs de pluie": « les précipitations artificielles selon les méthodes "traditionnelles" et selon la technologie moderne », in Paulin J. Hountondji (sld.), *L'ancien et le nouveau. La production du savoir dans l'Afrique d'aujourd'hui*? Langaa RPCIG.

Barthélémy Carole, mai 2005, « Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 6 Numéro 1 |, mis en ligne le 01 mai 2005, consulté le 26 juillet 2022. URL : http://journals.openedition.org/vertigo/2997 ; DOI : https://doi.org/10.4000/vertigo.2997

a mis en forme : Police :Italique

Dialla Basga Emile, 2005, *Pratiques et savoirs paysans au Burkina Faso : Une présentation de quelques études de cas*, Ouagadougou, Centre d'analyse des politiques économiques et sociales.

Dialla Basga Emile,2004, *Les savoirs locaux : un capital culturel souvent occulté*, Ouagadougou,DT-CAPES N°2004-11.

Knight Gregory, 1974, « Ecology and change : Rural modernization », in an African community, New York: AcademyPress

FAO (2002) Food insecurity: When people must live with hunger and fear starvation. The state of food insecurity in the world 2002. FAO. Rome, Italy.

Hountondji Paulin J., 1994, Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche. Dakar: Codesria.

Ki-ZERBO Joseph, 2010, A propos de culture, Ouagadougou, Fondation Joseph Ki-Zerbo

Moussavou Raymonde, 2012, *L'intégration des savoirs endogènes dans les cours de sciences au Gabon : Points de vue d'enseignants et d'enseignantes en formation* (Doctorat). Université Laval, Québec. En ligne à http://theses.ulaval.ca.acces.bibl.ulaval.ca/archimede/meta/28663, consulté le 26 février 2016.

« Notes sur les Connaissances Autochtones, Développement des Savoirs Développement des Savoirs Locaux en Afrique Francophone Situation dans Quatre Pays », *NOTES CA, Banque mondiale No.42* Mars 2002, Editeur IK Notes, Knowledge and Learning Center, Africa Region, World Bank, 1818 H Street, N.W., Room J5-171, Washington D.C. 20433.

Rondeau Dany, « La place des savoirs locaux (endogènes) dans la cité globale. Essai de justification », in La contribution des savoirs locaux à l'éthique, au politique et au droit, Sous la direction de E.-M. Mbonda et D. Rondeau (dir.), Québec : Presses de l'Université Laval, 2015.

Tchonang Gabriel, « Quelle mystique pour la renaissance africaine ? » *Volume 21*, numéro 2, 2013, Éditeur(s) Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal ISS

Thomas Hervé Mboa Nkoudou, « Stratégies de valorisation des savoirs locaux africains : questions et enjeux liés à l'usage du numérique au Cameroun », *Éthique publique* [En ligne], vol. 17, n° 2 | 2015.

UNESCO, 2003, *Les systèmes de savoirs locaux et autochtones*. Http:// portail.unesco.org/ science/fr / ev. php . URL\_ID : 2031 & URL\_DO= DO\_ TROPICAL & URL\_ SECTION=201. Html. Visité le 08 juillet 2008.

Van Der Velden *Maja*, 2006, « A License to Know: Regulatory Tactics of a Global Network », *Cultural Attitudes Towards Technology and Communication*, School of Information Technology, Murdoch University.

#### Comité scientifique

- Mahamadé Sawadogo, Professeur Titulaire en philosophie morale et politique Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- Sanogo Rokia, Professeure titulaire en Pharmacognosie, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako. Mali
- 3. Houngnihin Roch, Professeur Titulaire en Anthropologue de la Santé, Université Abomey Calavi, Cotonou, Bénin
- Hien Sié, Professeur Titulaire en Ethnomusicologie, Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Guissou/Sougotti Kuilpoko Marie Laure, Professeure Titulaire en Biologie et Ecologie Végétales, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- Guissou Innocent Pierre, Professeur titulaire en Pharmacologie-Toxicologie, Agrégé de Pharmacie, Université Saint Thomas d'Aquin (USTA), Ouagadougou, Burkina Faso
- Kibora Ouhonyioué Ludovic, Directeur de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle, INSS/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso
- 8. Basga Dialla Emile, Maître de Recherche en Sociologie, Ouagadougou, Burkina Faso
- Ouattara Fréderic, Professeur Titulaire en Physique, Hélio physique, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- Moumoula Issa Abdou, Professeur Titulaire en Psychologie de l'orientation, Université Norbert Zongo, Koudougou, Burkina Faso
- Sawadogo François, Maître de Conférences en Psychologie cognitive des apprentissages, Université Norbert Zongo, Koudougou. Burkina Faso.
- 12. Somé Magloire, Professeur Titulaire en Histoire religieuse contemporaine, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou,
- 13. Gomgnimbou Moustapha, Directeur de Recherche en Histoire, CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina Faso.
- 14. Sedogo Vincent, Maître de Recherche en Histoire Africaine, CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina Faso
- 15. Ouédraogo Alain, Maître de Recherche, Linguiste, Ouagadougou, Burkina Faso
- Somé Zomomenibé Maxime, Professeur Titulaire en linguistique, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 17. Sanogo Mamadou Lamine, Directeur de Recherche en Sociolinguistique, INSS/CNRST, Ouagadougou, Burkina
- 18. Sanou Salaka, Professeur Titulaire en Littératures africaines, Ouagadougou, Burkina Faso
- Georges Sawadogo, Professeur Titulaire en Lettres et Sciences Humaines, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 20. Dakouo Yves, Professeur Titulaire en Sciences du langage, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- 21. Ouédraogo Albert, Professeur Titulaire en Littérature orale, Ouagadougou, Burkina Faso
- 22. Sissao Alain, Directeur de recherche en Littérature africaine, INSS/CNSRT, Ouagadougou, Burkina Faso
- Kouakou Jean Marie Gaudouh, Professeur Titulaire en Littérature et civilisation françaises, Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Kamaté Banhouman est Professeur Titulaire en Actions Culturelles et Arts du Spectacle, Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Konan Yao Lambert, Professeur Titulaire en Littérature orale africaine, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- 26. Djah Célestin Dadié, Professeur Titulaire en Littérature, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Sare/Mare Honorine, Maître de Conférences en Littérature, roman, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- 28. Paré/Kaboré Afsata, Professeur Titulaire en Sciences de l'Education, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso

- Valléan Tindaogo Félix, Professeur Titulaire en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure, Koudougou, Burkina Faso
- Bationo Jean-Claude, Professeur Titulaire en Didactique des Langues et des Cultures, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- 31. Traoré Kalifa, Professeur Titulaire en Didactique des mathématiques, Ecole Normale Supérieure, Koudougou, Burkina
- Maiga Windkouni Haoua Eugenie, Professeure Titulaire, Economie du développement, Agrégée en Economie, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- Ouédraogo Mahamadou Lamine, Professeur Titulaire en Sciences du Langage, Université Norbert ZONGO, Koudougou. Burkina Faso
- PITROIPA Bangre Yamba, Professeur Titulaire, Sociolinguistique et ethnolinguistique, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 35. Diarra Mahamoudou, Maître de Conférences, Agrégé en économie, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina
- 36. Ouédraogo Amadé, Professeur Titulaire en Biologie et écologie végétales, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- Ouoba Paulin, Maître de Conférences en Biologie et écologie végétales, Université Nazi Boni, Bobo Dioulasso, Burkina

  Faso
- 38. Bassané Ernest, Maître de Conférences en Culturologie, Culture et littératures africaines, Université Norbert ZONGO, Kondongon Burkina Faso
- Yaméogo Kandayinga Landry Guy Gabriel, Maître de Conférences en Sciences du Langage Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 40. Zongo Alain Casimir, Maître de Conférences en Philosophie, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 41. Issa Sory, Maître de Conférences en Géographie urbaine, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- 42. Edwige Zagré/Kaboré, Maître de Conférences en Histoire de l'art, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina
- 43. Adama Tomé, Maître de Conférences en Histoire de l'art, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- Aboubacar BARRY, Maître de Conférences en Psychologie clinique et psychopathologie, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- Bougouma Moussa, Maître de Conférences en Chimie Physique et Electrochimie, , Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso